

30 juillet, 2020  
L'Honorable Justin Trudeau  
Premier Ministre du Canada



Monsieur le Premier ministre Trudeau

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous demander instamment d'accepter la décision de la Cour fédérale qui juge que l'Entente sur les tiers pays sûrs n'est pas valable et, en outre, de ne pas faire appel de cette décision. La juge McDonald a estimé que l'ETPS viole l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés car elle porte atteinte à la liberté et à la sécurité des demandeurs d'asile qui sont renvoyés aux États-Unis où ils sont susceptibles d'être soumis à une détention arbitraire et punitive dans des conditions souvent épouvantables. La juge a clairement indiqué que le Canada participe à cette violation lorsque les agents de l'ASFC renvoient des demandeurs d'asile non admissibles à l'ETPS vers une détention probable sur le sol américain et que le Canada "ne se soustrait pas à la garantie de la justice fondamentale simplement parce que la privation en question serait effectuée par la main de quelqu'un d'autre".

C'est la deuxième fois que le tribunal fédéral déclare invalide la désignation des États-Unis comme "tiers pays sûr". Depuis le premier jugement rendu en 2007, les conditions de vie des demandeurs d'asile aux États-Unis n'ont fait qu'empirer, et ce de façon dramatique sous l'actuelle administration Trump. Vous connaissez sans doute les politiques les plus flagrantes, notamment : la séparation des enfants de leurs parents et leur mise en cage, le refus d'accorder l'asile aux femmes fuyant les persécutions fondées sur le sexe dans le triangle du Nord et la politique du "remain-in-Mexico" qui expose des personnes très vulnérables à la violence et à la maladie dans les villes frontalières mexicaines, car elles se voient refuser l'entrée aux États-Unis pendant l'examen de leur demande d'asile. Tout récemment, l'administration Trump a décidé d'introduire des restrictions de plus en plus importantes au droit d'asile, comme si elle cherchait à saper peu à peu l'ensemble du système. Comment le Canada peut-il continuer à affirmer que les États-Unis sont un pays sûr pour les personnes qui fuient les persécutions ?

L'ETPS a été le catalyseur de la création du chemin Roxham. Notre groupe local de citoyens dans le sud du Québec, Bridges Not Borders/Créons des ponts, est présent au chemin Roxham (coté EU) depuis novembre 2017 et nous avons rencontré des centaines de demandeurs d'asile qui, dans la peur et l'inquiétude, ont tout quitté pour se réfugier au Canada. Sans motifs puissants, personne ne ferait le voyage souvent périlleux jusqu'à Roxham, sachant qu'ils seront arrêtés et n'ayant aucune certitude de succès dans leurs demandes d'asile. La vie aux États-Unis du président Trump a été le facteur déterminant pour beaucoup de personnes qui craignent à juste titre d'être renvoyées dans leur pays d'origine où elles craignent pour leur vie ou leur liberté. La fin de l'ETPS permettra aux demandeurs d'asile de chercher refuge ici dans la dignité et mettra un terme aux mesures de police coûteuses au chemin Roxham.

Bien que la juge ait accordé un délai de 6 mois au Parlement pour réagir, nous vous demandons de **cesser immédiatement de renvoyer des personnes aux États-Unis en vertu de l'ETPS**. Compte tenu de la prévalence de Covid19 dans les centres de détention pour immigrants aux États-Unis, cela est d'autant plus urgent. La vie des gens est mise en danger. En outre, **l'ordre de fermeture des frontières, qui fait en sorte que les demandeurs d'asile en situation irrégulière sont également renvoyés aux États-Unis, doit être modifié pour leur permettre d'entrer au Canada**, sous réserve bien sûr des exigences de quarantaine.

Enfin, nous vous demandons **d'abroger les modifications apportées au système d'asile par le projet de loi C-97** qui rend les personnes ayant déposé une demande d'asile aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande inéligibles au Canada. Compte tenu de l'interdiction d'asile d'un an aux États-Unis et des nombreuses lacunes de leur système d'asile, nous ne pouvons pas pénaliser les personnes qui cherchent refuge ici pour cette raison.

Monsieur le Premier ministre, il est certainement temps de mettre fin à cet accord indéfendable avec les États-Unis qui rend le Canada complice de ces violations des droits humains et signifie que nous ne sommes pas à la hauteur de nos responsabilités en vertu du droit international - et, en fait, ne faisons pas preuve d'une décence humaine élémentaire - pour protéger les personnes qui demandent l'asile et s'assurer qu'elles sont traitées de manière équitable et humaine.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Wendy Ayotte et Frances Ravensbergen  
Pour le comité de coordination

[www.bridgesnotborders.ca](http://www.bridgesnotborders.ca)  
[www.creonsdesponts.ca](http://www.creonsdesponts.ca)  
[bridgesnotborders.ca@gmail.com](mailto:bridgesnotborders.ca@gmail.com)

CC. Ministres : Marco E.L. Mendicino, Bill Blair ; Président de la CIIM, Salma Zahid MP ; Porte-paroles de l'immigration : Jenny Kwan MP, Peter Kent MP, Christine Normandin MP ; Elizabeth May MP ; Brenda Shanahan MP et Claude DeBellefeuille MP (députées locales)